



Communiqué de Presse  
Juillet 2022

## Les huiles essentielles vraiment allergisantes ? Il serait temps de reconnaître enfin la vérité scientifique !

À la recherche de solutions naturelles en matière de santé, de beauté et d'alimentation, les consommateurs plébiscitent plus que jamais l'aromathérapie. Depuis 10 ans, des études contradictoires et biaisées sur le plan statistique sèment cependant le doute sur les propriétés potentiellement allergisantes des huiles essentielles. Alors que les projets de révision des règlements européens, notamment sur les substances chimiques et les cosmétiques, entendent revisiter ce sujet, le Consortium Huiles Essentielles souhaite rappeler que, si la recherche d'effets indésirables est légitime, selon les dernières avancées scientifiques, les huiles essentielles sont sûres, et leurs risques allergisants sont trop souvent mal appréhendés.

Le Consortium Huiles Essentielles appelle donc les autorités réglementaires à revoir le cadre en vigueur, qui n'est plus adapté et impacte de manière disproportionnée un secteur source d'emplois, de savoir-faire et de transition agroécologique.

### **Des risques surévalués, extrapolés à l'ensemble de la population**

La réalité et l'acuité du risque allergique des huiles essentielles reposent sur des études dont les effets sur la population sont systématiquement maximisés. Les chiffres relatés sont, le plus souvent biaisés sur le plan statistique puisqu'ils proviennent d'études portant sur des patients ayant déjà développé en amont une dermatite de contact allergique, et non sur la population générale.

De plus, sans même parler des effets indésirables liés à des mésusages, ce qui est souvent identifié comme une allergie se révèle être dans la grande majorité des cas une simple irritation.

### **Des faux positifs toujours présentés comme dangereux**

La réglementation actuelle ne tient pas compte, ou trop à retardement, des dernières avancées scientifiques. En juillet 2021, l'OCDE (l'organisme de référence pour la validation des tests toxicologiques) a ainsi alerté que, appliqué aux constituants des huiles essentielles, le test LLNA de référence pour la sensibilisation cutanée, produisait des faux positifs. Actuellement, dans la liste des 26 allergènes d'étiquetage obligatoire sur les produits cosmétiques, 5 composés ne sont pourtant plus considérés comme allergisants par l'OCDE (alpha-isométhyl ionone, benzyl benzoate, citronellol, limonène, linalol).

### **Des conditions d'oxydation artificielles loin des conditions normales d'usage**

Toutes les instances scientifiques ont admis que le caractère allergisant des HE est majoritairement fourni par l'oxydation de leurs constituants. Les erreurs d'appréciation viennent souvent d'une



confusion entre l'huile essentielle et sa version oxydée. Or, lorsque l'OCDE mentionne que certains constituants des HE peuvent devenir allergisants à la suite d'une oxydation, il s'agit bien de conditions d'oxydation artificielles et accélérées : flacons ouverts sous agitation avec un flux d'air pendant des semaines, voire des mois. Ces conditions d'oxydation ne se présentent évidemment pas dans les conditions normales de stockage recommandées aux consommateurs par les fabricants.

### **Des composants testés isolément plutôt que dans l'huile essentielle**

Le phénomène chimique de neutralisation, ou « quenching », se produit lorsqu'un constituant supprime ou modifie les effets des autres. Dans le cas des huiles essentielles, certains composants isolés peuvent révéler des effets secondaires qui disparaissent lorsqu'ils sont naturellement présents dans une huile essentielle totale. C'est le cas, par exemple, du citral, dont les effets ne sont pas comparables s'il est testé seul ou dans l'huile essentielle de citronnelle, où il devient inoffensif à des concentrations équivalentes.

### **Les recommandations du Consortium Huiles Essentielles**

- Évaluer l'huile essentielle dans sa globalité, plutôt que de faire des hypothèses sur la base de ses constituants isolés.
- Reconsidérer la réglementation à la lumière des dernières données scientifiques, *a minima* retirer l'obligation d'indiquer « Peut provoquer une allergie cutanée » sur les 5 composants qui ne sont plus considérés comme allergisants.
- Rappeler les bonnes pratiques de conservation des huiles essentielles : dans des flacons bien fermés et à l'abri de la lumière.

## **Consortium Huiles Essentielles**

[www.consortium-he.org](http://www.consortium-he.org)  
[consortiumhe@cosmed.fr](mailto:consortiumhe@cosmed.fr)

### **À propos du Consortium Huiles Essentielles**

Le Consortium Huiles Essentielles est un organisme qui regroupe des entreprises représentant 95 % du marché des produits d'aromathérapie en France ainsi que 1 300 agriculteurs et producteurs d'huiles essentielles (CIHEF). [www.consortium-he.org](http://www.consortium-he.org)

Son rôle est de diffuser des informations scientifiques modernes sur les huiles essentielles, d'assurer le plus haut niveau de sécurité du consommateur et de faire émerger une nouvelle réglementation propre à l'aromathérapie.